

MEGRET Marc

- Professeur des écoles 10^{ème} Echelon : titulaire du CAFIPEMF, liste aptitude directeur 1989.

- Nommé à titre définitif, en poste depuis septembre 2006 :

Collège Anatole France RONCHIN, zone intervention : groupe scolaire Boulevard de Belfort Lille
Circonscription de Lille1-Est

Notre réseau (collège-école maternelle) a été audité par l'IGEN en avril et mai 2010: étude en cours sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement au sein de l'EN (école-collège-lycée).

18 heures d'enseignement devant élèves

- 3 heures en maternelle (groupes de langage en section de moyens)
- 13 heures en élémentaire (co-intervention, groupe de besoins)
- CE1 1 heure en mathématiques (éléments du socle)
- CE2 3 heures en groupes de besoins en lecture-1 heure en appui en mathématiques
- CM1 3 heures en groupes de besoins en lecture-2 heures en appui en mathématiques
- CM2 1heure 30 en enseignement de la compréhension- 1 heure en maths (socle commun)
- 6^{ème} 1 heure en groupe en appui en littérature- 1h en groupe de besoins en mathématiques

2 heures de synthèse hebdomadaire équipe référente et équipe de direction

- Encadrement cette année d'un module de 20 heures **d'échange de pratiques** en direction des 8 assistants pédagogiques du réseau (renouvellement total des assistants sur deux années).

Missions principales :

- Améliorer significativement les compétences des élèves dans les paliers 1 et 2 du socle et permettre une évolution de leur comportement face au travail (constance-autonomie)
- Poursuivre la mise en forme d'une liaison école-collège efficace au travers de projets d'apprentissage finalisés
- Accompagner les assistants pédagogiques du réseau
- Gérer la mise en œuvre des PPRE au sein de l'école
- Coordonner les dispositifs d'accompagnement à la scolarité

Remarques d'ensemble :

a) Certaines actions sont menées depuis quatre années comme la stimulation langagière en maternelle ou l'aide ciblée en mathématiques. Il s'agit chaque année d'en mesurer les effets et de retenir ce qui est prioritaire aux yeux des collègues enseignants. Rien n'est immuable.

b) Certains champs disciplinaires sont, au regard de l'évaluation des projets d'école 2006-2009 et de la rédaction des nouveaux projets 2009-2012, à approfondir (compréhension des textes, enrichissement du lexique, gestion des données numériques...).

Ces domaines d'intervention doivent trouver toute leur cohérence dans le contrat d'objectifs du réseau en cours d'écriture. C'est le souci constant de l'équipe d'appui quelque soit son niveau d'enseignement. A chaque action, quelle marge de progrès pour l'élève ?

c) La co-intervention s'est poursuivie dans de nombreuses classes entre PE - PE d'appui, PE d'appui-PLC, PE d'appui - PLC d'appui, PE - PE d'appui - PLC d'appui.

Elle est une réelle plus-value pour la conduite des apprentissages, les collègues volontaires en sont satisfaits. Elle demande une solide préparation commune et une évaluation précise.

Il a manqué une formalisation des pratiques engagée en 2008-2009 : travail à poursuivre.

d) Les projets qui associent les CM2 et 6èmes du réseau au cours de l'année sont pour la plupart en cours depuis quatre années. Un solide bilan est nécessaire pour associer le maximum de collègues des deux degrés. D'autres pistes sont à explorer.

e) La gestion de la mise en œuvre des PPRE est à retravailler : ce programme devant être une réelle interface des aides apportées à l'élève au sein de l'école et dans l'extrascolaire.

De nombreux dispositifs existent sur le réseau telle l'aide personnalisée, il s'agit de proposer les plus efficaces à chaque cas. Certaines familles ne s'impliquent pas, c'est un réel souci.

f) La mise en place du module de formation pour les AP a été apprécié, il sera poursuivi mais en tenant plus compte des demandes des assistants. Cela leur confère une reconnaissance certaine.

Mon rôle pour :

1) La mise en place du socle

-Participation aux conseils de cycle qui répartissent les contenus d'enseignement et qui entérinent les paliers. Faire connaître les livrets de compétences annexes très utiles, plus précis que les attestations.

-Participation à une formation PLC pour la validation du palier 3 du DNB

2) L'évaluation des élèves

-Aide à la passation, à la correction des épreuves et à l'analyse des erreurs des élèves (CE1-CM2)

-Post-test réalisé en CM2 (mesurer les progrès de l'élève-si tel est le cas)

-Evaluation 6^{ème} passé à titre probatoire en octobre 2009. (mise en place des PPRE)

-Etablissement d'un suivi de cohorte (résultats 2006-2010), indicateur de l'évaluation nationale de notre RAR en avril 2010. Démarches identiques au collègue.

3) **Je ne participe pas à l'accompagnement éducatif.** J'encadre par contre des modules d'échanges avec les salariés et bénévoles participant à l'accompagnement à la scolarité (groupe d'appui Politique de la Ville-Coordonnateur Chef de Projet Ville de Lille)

Le comité exécutif

Cette année, le comité exécutif a été informé régulièrement de l'évaluation mise en place dans les RAR (dossier DGESCO avec fiches actions puis Document Académique sur les objectifs 2006-2010). Il aura à statuer à la rentrée sur le nouveau contrat 2010-2014.

Les collègues ont été associés à la réflexion (questionnaires-entretiens directeurs)

Ils participent actuellement à l'élaboration de prochain contrat (demi-journée banalisée PLC juin 2010, réunion d'équipe PE sur les trois écoles en septembre 2010).

Besoins, attentes :

-Formation à l'entretien à l'explicitation

-Mise en place d'un groupe réfléchissant à un référentiel de compétences du professeur d'appui.

Perspectives d'action pour 2010-2011 :

3 axes de travail privilégiés : la maîtrise des langages, le métier d'élève/de collégien, les projets partenariaux au service des apprentissages.